



## AVIS PUBLIC

---

CONCERNANT LA DEMANDE DE  
Dérogation mineure numéro 2020-00005  
(Matricule 9219-80-5823/ 9219-82-9240 (rénovation cadastrale))

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire trésorier par intérim, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue  
à 20 heures le lundi 10 février 2020  
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0  
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,  
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

---

Emplacement  
19, rue des Fougères à Sainte-Béatrix  
Lot 5 962 647 Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

---

### Objet de la dérogation :

Demande de dérogation mineure pour un garage nouvellement construit localisé dans la marge avant à 6.69 mètres (21.95pi). Un bâtiment accessoire ne peut pas être implanté dans la marge avant, soit à moins de 7,6 mètres (25pi) selon le règlement #526-2012 article 4.1.1 et 4.1.5 (marge avant).

---

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix, le vingt-septième jour de janvier de l'an deux mille vingt (27.01.2020).

  
Gérard Cossette,  
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim

---

### Certificat de publication

Je soussigné, Gérard Cossette, directeur général/secrétaire trésorier par intérim, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le vingt-septième jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt (27.01.2020) entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE VINGT-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT (27.01.2020).

  
Gérard Cossette,  
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim